VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern. Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division "E" — Nos. 107, 704 et 79, 662 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

816 rue Deuxième, un cottage simple.
540 rue Quatrième, un cottage simple.
546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3''' en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maitresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une gallerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartinnent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orleans, dans cet Etat, en l'ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 229.

Deux lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse en l'ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7''' face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6''' face à la rue Washington, par 126' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre décrite comme suit:

SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; S. 1-2 de NW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres, toute en township 5, sud de Range No. 6, Est de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés S 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 et S 1-2 de S 1-4 de SW. 1-4 de la section 1, township 5, range 6, qui est dans la Paroisse de Tangipahoa.

Conditions: Comptant. Actes de vente devant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot seront exigés au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
GUY J. RAY, Avocat pour le Demandeur.
sept—13,20,27 oct—4,11,15

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1894, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1898, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
août—30 sept—6,13,20,27,29

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier et Troisième District consistant en un magasin et une résidence, sur une rue pavée.

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,918 — Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, au bureau des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 15 septembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin, Euphrosine, désigné comme lot No. 2 sur un plan par Geo. F. Dunbar, voyer, daté du 18 avril 1846, déposé comme plan No. 2 en l'étude de John S. Holland, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine, 27 pieds, 6 pouces face à la rue Liberté, par une profondeur, et face, à la rue Calliope de 112 pieds, formant le coin des rues Liberté et Calliope. Ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent. La succession a un intérêt sur la dite propriété de la moitié de sa valeur, le propriétaire de l'autre moitié a consenti à vendre sa part d'intérêt avec celle de la succession, pour que la propriété soit vendue en entier.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, en l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Robertson et Touro, désigné par les Nos. 1 et 2 et mesurent comme suit: Lot un, 30 pieds face à la rue Claiborne, par 98 pieds, en profondeur, entre lignes egales parallèles. Lot deux, 29 pieds, 8 pouces et 4 lignes face à la rue Claiborne, par 98 pieds de profondeur sur le côté de la rue Touro ou Union, sur la ligne qui le divise du lot un; sur le côté de la rue Français le dit lot a une première profondeur de 32 pieds, d'ou il se rétressit à angles droits 7 pieds, 10 pouces et a alors une profondeur de 66 pieds sur le derrière ou il a une largeur de 21 pieds, 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage en bois de un étage simple, No. 2022 rue Nord Claiborne, et d'autres bâtisses et une grande cour qui est utilisée comme dépôt de bois et charbons. Les deux lots seront vendus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication, et devra également payer pour tous les certificats et actes de vente, ainsi que les taxes pour 1914, les acheteurs, au cas au ils ne paieraient pas le tout comptant, devront donner un billet à ordre à un an, qui sera assuré par une hypothèque avec les clauses usuelles de sécurité, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de la date de l'adjudication et pour le montant du reste de la somme, jusqu'à complet paiement; les actes de vente de la dite propriété devront être passés devant John Wagner, notaire. L'acquéreur aura droit à percevoir les loyers à dater du jour ou sera signé l'acte de vente.

DART, KERNAN & DART,
MERRICH, GENSLERS & SCHWARZ,
Avocats.
sept—20,27 oct—4,11,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Ouverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet. — MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 septembre 1914, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans le procès de A. D. Kern Printing Co. vs. The General Business Company, No. 101,812. Le montant des actions dues et encore non payées au receveur de la General Business Company d'après inventaire.

CONDITIONS — Comptant.
DART, KERNAN & DART,
Avocats. sept—19,20,27,29

Par RENNYSON CO., INC.

Vente de Succession.

Une occasion d'acheter un commerce de Pharmacie déjà établi — Une pharmacie située dans un district de jardins, au coin de l'avenue Jackson et de la rue Prytanée.

Un stock de parfumerie, articles de toilette, papéterie, bonbons, cigares, médecines patentées, ordonnances, acces soires de fontaine de soda, bouteilles en verre, magazines, installations, vitrines, lumières, fontaine de soda, machine à écrire, etc.

Aux enchères, LUNDI, 28 septembre 1914, à 11 heures a. m., en vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er septembre 1914, dans le procès de la succession de Charles J. Bier, No. 105,402, de la Cour Civile de cette paroisse, je vendrai les marchandises ci-dessus énumérées au premier offrant du tout, et si l'enchère n'est pas suffisante les dites marchandises seront vendues en lots séparés.

CONDITIONS — Comptant.
I. B. RENNYSON, Encanteur.
RENNYSON CO., INC.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
sept—17,20,27,28

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward A. Johnston vs. William J. Manseee.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 6[illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en mon entrepôt 727-729 rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un buffet, un garde manger, table de toilette, deux armoires, glacière, dix cadres, lavabo, tapis, table de salle à manger, neuf chaises, porte serviette, poële de cuisine, six chaises de salle à manger, trois chaises en bois, deux vases, un lit, une horloge, un porte manteau, une table de toilette, une cuvette en verre, porte vitée, garde-robe, lavabo, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
DANIEL BOND,
Avocat pour le demandeur.
sept—20,25 oct—1er

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Maria Murphy, veuve de John Curry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 105,948 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. E. Reynolds, testamentaire exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. PUIG, Avocat.
sept—11,15,20

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,800, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,800, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

[signature]
Encanteur, 820 rue Commune.

sept—6,13,20,27 oct—4,8

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet. Jeudi, 6 october 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pilie, voyer de la ville en date du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Ende pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales pallèles, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non allenando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procès. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au détenteur des billets hipothécaires, on à leur convenance, l'acquéreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Atce de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH, Avocat.
sept—5,6,13,20,27 oct—4,6

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Wm. J. Geary Demande un Repit.

No. 109,657 — Cour Civile de District — Division A.

ORDRE

Considérant la pétition ci-dessus et ayant dûment vérifié l'actif et le passif inscrits au tableau ici mentionné:

Il est ordonné qu'après avoir été dûment annoncé et notices envoyée aux créanciers, en conformité avec la loi, une réunion des créanciers du dit William J. Geary, demandeur, soit convenue et tenue d'après la loi, devant Lawrence M. Janin, notaire, en son étude, 902 Batisse Canal Bank et Trust, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiané, commençant la 8me jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent quatorze à dix heures du matin pour voter soit l'accord soit le refus de la demande du dit William J. Geary, demandeur, pour un répit de six, douze et dix huit mois à partir de la date de la dite réunion.

Il est en outre ordonné que W. H. Pascoe, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et qu'entre temps toute procédure contre la personne ou la propriété du dit William J. Geary, soit arrêtée.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1914.
(Signé) E. K. SKINNER,
Juge de la Cour Civile de District, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances.
Pour copie conforme:
JOSEPH DOYLE,
Député Greffier. sept—11,15,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 1229 rue St. Philippe, entre les rues St. Claude et Trémé.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Viola Lange O'Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,487 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, St. Claude et Trémé, désigné par le No. 5 et mesure, en mesure française, vingt-cinq pieds face à la rue St. Philippe, par cent-vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point vingt-cinq pieds du coin des rues St. Philippe et Trémé.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. G. FRIEDRICHS,
Avocat pour le demandeur.
sept—19,21,25 oct—2,9,16,22

Succession de Joseph Block.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,416 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Octavie L. Block, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
DAVID ROSENBERG, Avocats.
sept—19,23,28

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, No. 1722 rue Nord Derbigny — Cottage simple, No. 1726 rue Nord Derbigny.

Trois lots, angle des rues St. Anthony et Vertu.

Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,537 — Division D— Sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 18 septembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. Porter Parker, puge de la Division D, actuellement en vacances, dans le procès de Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als., sera vendu aux enchères publiques pour effectuer une partition, à savoir:

1er. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, et mesurant, en mesures Franaçises, 30 pieds face à la rue Derbigny, par 120 pieds. Les améliorations comprennent un cottage double ayant quatre chambres de chaque côté, toit en ardoise, l'eau, et est loué à raison de 20.00 dollars par mois, est connu par le No. 1722 rue Nord Derbigny.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes, qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, désigné comme lot No. 15, ilet No. 48, sur un plan par J. Pilie, voyer, en date du 29 avril 1838. Lequel lot mesure, en mesure américaine, 30 pieds face à la rue Derbigny, par une profondeur de 128 pieds, 3 pouces et 4 lignes entre lignes égales parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple de quatre chambres, toit en ardoise, l'eau, et se loué 10.00 dollars par mois, est connu par le No. 1726 rue Nord Derbigny.

3. Trois lots de terre, situées dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Vertue, Force, actuellement Tonti, St. Anthony et Annette, désignés par le No. 92 sur le plan original du faubourg Marigny, lesquels dits lots sont désignés par les lettres C. D et E. sur un plan par Pille et De Ponilly, C. E., daté du 7 octobre 18[illegible], et mesurant chaque d'après le dit plan, 32 pieds face à la rue St. Anthony, par une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les droits, voies, qui y appartiennent en quelque sorte. Le lot E forme l'angle des rues St. Anthony et Vertu.

CONDITIONS— Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur; le reste si il y en a un à deux ans en billets de l'acquéreur, assurés par hypothèque au privilège du vendeur, avec 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer les taxes pour 1914 en plus et au dessus du montant de l'adjudication. Actes de vente et coût des certificats au frais de l'acquéreur devant Louis A. Martinet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

WILLIAM R. KER, Avocat.
sept—20,27 oct—4,11,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Cornelius Lavallée.

Deux jolis cottages simples, No. 2407 rue St.-Pierre et No. 2409 rue St.-Pierre. Le Jeudi, 8 octobre 1914. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division "D"—Sera vendue aux Enchères publiques le JEUDI 8 octobre 1914 a midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C," en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division "A" actuellement en vacances, daté et signé le 2 septembre 1914, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre 30' 0" 6''' en largeur sur la ligne de derrière par une profondeur de 50 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles lequel lot ou portion de terre est désigné par la lettre "A" sur un certificat ou croquis fait par Edgar Pilie, voyer daté du 8 mars 1906, attaché pour références à un inventaire fait par J. H. Quintero, notaire le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis et certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant J. Dreyfous, notaire, le 8 juin 1899. Les améliorations connues sous le No. 2407 rue St.-Pierre, contenant 4 chambres.

2me—Une certaine parcelle ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre, 30 pieds et en largeur sur le derrière par une profondeur de 54 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot "A" ci-après décrit et 54 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée de côté vers la rue Rocheblave, lequel lot ou portion de terre est désigné comme lot "B" sur un croquis et certificat fait par Edgar Pilie, voyer, le 8 mars 1906 et attaché pour références à un inventaire fait par J. M. Quintero, notaire, le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis ou certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt, le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant F. J. Dreyfous, Notaire, le 8 juillet 1899. Les améliorations connues sous le No. 2409 rue St.-Pierre et contient 4 chambres.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1914, en plus du prix de l'adjudication. Actes de vente et cout des certificats au frais de l'acheteur devant William R. Ker, Esq., notaire. Un dépot de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

ALBERT L. PAUL, Encanteur,
Bureau, 331 rue Carondelet.
JOHN L. FELIU, Avocat.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée, formant le coin des avenues Brooklyn et Slidell, en l'ilet formé par l'avenue Opelousas et la rue Tèche.

William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat et Liquidateur de la Teutonia Bank and Trust Company, et St. Clair Adams, Agent Spécial, vs. B. H. Kearns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les avenues Brooklyn, Slidell et Opelousas et par la rue Tèche, sur un plan de A. DeHemecourt, voyer, en daté du 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot ou parcelle de terre fait le coin des avenues Brooklyn et Slidell, et mesure soixante quatorze pieds, huit pouces et cinq lignes face à l'avenue Brooklyn, par une profondeur et face à l'avenue Slidell de soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes, et est composé en partie des lots Nos. vingt et un et vingt deux.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN J. REILLY,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième et Troisième Districts.

I. Portant le numéro municipal 1735 avenue St. Bernard, en l'ilet borné par les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans.

II. Formant le coin des rues Remparts et Bayou Road, en l'ilet borné par les rues St. Claude et Ursuline.

Stewart-Carnal & Co., Ltd., vs. Paul E. Voorhies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,079 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet No. 766, borné par l'avenue St. Bernard, et les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans, et désigné comme lots Nos. 8 et 9, lesquels lots mesurent chacun trente et un pieds face à l'avenue St. Bernard, par une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et sont attenants l'un à l'autre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consiste en...... Connu sous le No. 1735 avenue St. Bernard.

II. Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St. Claude et Ursulines, formant le coin des rues Remparts et Bayou Road, et mesurant trente-quatre pieds face à la rue Bayou Road, par une profondeur et face à la rue N. Remparts de quatre-vingt-deux pieds, trois pouces et quatre-vingt-deux pieds du côté opposé, et quarante pieds, cinq pouces de largeur en arrière, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent se composant d'une bâtisse en brique à deux étages, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY,
Avocats pour le demandeur.
sept—18,19,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du septième District. 1er portant le No. Municipal 1229 avenue Carrollton entre les rues Poplar et Plum (en l'ilet rue Short), apeu près 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Poplar et Plum (en l'ilet avenue Carrollton) à peu près 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,466 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No. 163, borné par l'avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Poplar; la dite portion de terre commence à une distance soixante quinze pieds trois pouces du coin de la rue Poplar et de l'avenue Carrollton, et de cent et soixante cinq pieds six pouces et quatre et quatre huitièmes de ligne du coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Plum et mesure soixante pied, deux pouces et deux dixièmes de ligne, face à l'Avenue Carrollton et par une profondeur de cent cinquante pieds. Cette propriété étant la même que le susnommé Jean H. Duffy acheta de Charles H. Ford d'après un Acte passé devant Edgard Grima, notaire le 17 juin 1907, enregistré au Bureau des Alienations, en cette ville, Livre 224, Folio 312.

2me—Une certaine portion de terre située dans le Septième District de cette ville en l'ilet No. 163 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Fith (actuellement Poplar); la dite portion de terre sera prise à une distance de Soixante quinze pieds et trois lignes du coin des rues Fith maintenant Poplar et Short, mesurant soixante pieds deux pouces et trois lignes face à la rue Short, par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis fait par Edgard Pilié, voyer, daté du 1 janvier 1906, et attaché à un acte de vente par Octave E. Bechtel à Eureka Homestead Society, et passé devant Percy Sommer Benedict, notaire public en cette ville, le 22 janvier 1906; la dite propriété faisant part de la même propriété qui est sur le croquis de C. Milo Williams, député voyer de la ville, daté du 5 mai 1893 et attaché à un acte passé devant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 8 juillet 1893; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte. Cette propriété étant la même que le ci-dessus nommé Jean H. Duffy acheta de la American Homestead Company, d'après un acte passé devant Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, le 18 août 1909 en registré au bureau des aliénations en cette ville livre 227 folio 602.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
GUSTAV R. WESTFELDT, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,5,11,18,25 oct—2,8

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Becker — No. 109,372, Cour Civile de District, Division "B"—Cottage Simple, No. 1811 rue Fern, rue Pavée.

Par Louis Hufft, Encanteur, 808 rue Perdido.

LE JEUDI, 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville en vertu et en obéissance d'un ordre rendu le 2 septembre 1914 par l'Honorable Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B," dans la cause ci-dessus intitulée je vendrai aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans en l'ilet No. 427 borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Hickory, d'après un plan attaché à un acte de vente de Mme A. Fortier à J. H. Gaines passé devant E. Commagire ancien notaire le 10 février 1870 désigné comme lot vingt et mesure 30 pieds face à la rue Fern, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par feu Caroline Becker de Mme A. Fortier d'après un acte passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 10 février 1870.

Conditions: La moitié ou plus comptant, le solde, si il y en a un, à un an 8 pour cent d'intérêt, l'acquéreur ayant à payer tous les frais, acte de vente devant Fred. Diebel, Notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
No. 808 rue Perdido.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE,
Avocats.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, port les numéros municipaux 2433 et 2435 rue Amelia, entre les rues Howard et Freret.

The Greater New Orleans Homestead Association vs. Walter Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,[illegible] — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 591, borné par les rues Amelia, Howard, Freret et Delachaise, désigné comme lot No. 4 du dit ilet et mesure trente trois pieds, deux pouces face à la rue Amelia par une profondeur de quatre vingt trois pieds, neuf pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus proche de la rue Freret, le divisant du No. 2 et quatre vingt cinq pieds, onze pouces et trois lignes en profondeur sur la ligne du côté du lot No. 6; d'après un plan tracé par C. A. DeArmas, député voyer de la ville, en date du 8 octobre 1886, attaché à un acte passé devant A. Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 octobre 1886, et aussi sur un plan dressé par Arthur DeArmas, député voyer de la ville, en date du 7 juin 1887, attaché à un acte devant Alexis Brian, notaire, le 29 août 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY,
Avocat pour le demandeur.
sept—11,12,18,25 oct—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Calhoun et Annonciation, batisse portant le No. Municipal N405 rue Calhoun.

A. D. Danziger vs. A. O. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,481 — En vertu d'un writ de Fidri Facias contre Joseph B. Ariens qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville en l'ilet borné par les rues Calhoun, Annonciation et Laurel et par l'avenue Henry Clay. La dite portion de terre fait le coin des rues Calhoun et Annonciation, et mesure quatre vingt dix sept un pouce et une ligne face à la rue Calhoun par soixante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la moitié des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annéxé et passé devant S. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calboun et Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Joseph B. Ariens.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rocheblave et Tonti (en l'ilet rue Mandeville).

Mercier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lots désignés par les Nos. Quatre à Dix, les deux inclusivement, d'après un plan de Vaiiquain, voyer, en date du 3 novembre 1856, et déposé en l'étude de William Boswall, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingt-neuf pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étant plus ou moins exactes. La dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frederick A. Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,742 — Division A — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur publique, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frederick A. Bradley, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la déscription et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
sept—20,24,29

Succession de Corinne C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,683 — Division A — Attendu que Katherine Rainey Phelps, a présent une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Corinne C. Phelps, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. A. DIXON, Avocat.
sept—20,24,29

Succession de John G. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,397 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Harrison, née Herrick, veuve de John G. Harrison, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
sept 16 20 25

Succession de Mlle Kate McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 106,853 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le seconde compte provisoire présenté par Wm. P. Burke et Hugh McCloskey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, et McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
sept 16 20 25

Succession de H. G. Hagstette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,703 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Christian Gruninger et Herman J. Hagstette, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWARD M. ROBERT, Avocat.
sept 16 20 25

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,725 — Division E — Attendu que Thomas F. Wilder de la Nouvelle-Orléans, Lne., à présenté une pétition à la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mlle Mary Eliza Wilder, décédée.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
sept—17,20,21,26

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 99,904 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir); pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois de août, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et Beorge O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
sept—12,16,21

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, formant le coin des rues Newton et Nunez, en l'ilet formé par les rues Teche et Homer; bâtisses portant les numéros municipaux 434 et 436 rue Newton.

Joseph A. Damonte vs. Edward B. Stafford, Receveur de la Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, en l'ilet No. 155, borné par les rues Newton, Nunez, Teche et Homer, désignés par les Nos. 13 et 14 avoisinants et mesurent chaque, en mesures françaises, trente pieds face à la rue Newton par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales parallèles; le lot No. 13 formant l'angle des rues Newton et Nunez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
HOWELL CARTER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—11,14,18,25 oct—2,9,14,15

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.